

Honoraires de Transactions

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES*
Jusqu'à 40 000€	3 500€ max.
De 40 000€ à 49 999€	4 000€ max.
De 50 000€ à 89 999€	5 000€ max.
De 90 000€ à 119 999€	6 000€ max.
De 120 000 à 159 999€	7 000€ max.
De 160 000 à 199 999€	5% max.
+ de 200 000€	4% max.

Estimations	- gratuite si mise en vente à l'agence - 50€*
-------------	--

*les tarifs sont TTC

Honoraires de Gestion / Location dans le cadre d'un mandat de gestion de location

A la charge du Bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1/2 loyer HC (Hors Charges)*
Honoraires de gestion	7% du loyer HC*
Honoraires de négociation	60€*

A la charge du Locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1/2 loyer HC*
---	---------------

Honoraires de Location dans le cadre d'un mandat de location simple

A la charge du Bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1/2 loyer HC*
Honoraires de négociation	60€*

A la charge du Locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire, de rédaction du bail et de réalisation de l'état des lieux	1/2 loyer HC*
---	---------------

*les tarifs sont TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014